

[< VIENNE](#)

Sud-Vienne : des voitures électriques pour être autonomes au travail

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 25/02/2023 à 09:15 | Mis à jour le 25/02/2023 à 09:15



Inauguration des véhicules électriques du projet Autonomie au travail par Brigitte Montels, présidente des Pep86

© Photo NR

L'Esat André-Rideau lance le projet Autonomie au travail, avec l'acquisition de quatre véhicules électriques utilitaires sans permis.

Quatre véhicules utilitaires électriques sans permis viennent d'être acquis dans le cadre du projet Autonomie au travail par l'Esat André-Rideau, à Lussac-les-Châteaux.

L'achat des véhicules (d'un montant de 73.200 €) a été financé avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la communauté de communes Vienne et Gartempe par les fonds européens leader (56 %), le reste étant pris en charge par les produits du budget du pôle Esat.

Brigitte Montels, présidente du Pep 86 (Pupilles de l'enseignement public de la Vienne), Olivier Taule, directeur général, et Virginie Dely, directrice du pôle Esat (établissements ou services d'aide par le travail) étaient présents le 20 février dernier pour présenter ces véhicules, ainsi que les élus (dont les maires d'Adriers et de Lussac) et une vingtaine des 84 ouvriers en situation de handicap accompagnés de leurs encadrants.

Véhicules non polluants et peu énergivores

Ce projet répond au quotidien à l'ensemble des valeurs sociales que portent les Pep depuis 1916 : agir pour une société inclusive et solidaire et permettre à chacun d'être l'acteur de sa propre vie dans une démarche responsable des points de vue professionnel et énergétique.

En effet, ces véhicules, non polluants et peu énergivores, permettront d'accroître l'autonomie des travailleurs ne possédant pas le permis.

À Adriers, le fourgon avec caisson ou bâche de protection servira aux travaux dans les espaces verts, à la livraison de linge traité en blanchisserie et à l'enlèvement et la livraison des vêtements de travail du service d'environnement de la CCGV sur le site du Vigeant.

À Lussac, L'Isle-Jourdain et Montmorillon, les véhicules seront utilisés pour l'entretien des espaces vert et des parkings de grandes surfaces et pour la sous-traitance de livraisons locales.

À cela s'ajoutera pour l'établissement de la zone des Clairances de Lussac la livraison des articles de l'atelier de repassage.

L'Esat accueille 84 travailleurs répartis sur quatre sites (Adriers, L'Isle Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon) dans divers ateliers : lingerie, menuiserie, sous-traitance, espaces verts. Ces adultes sont admis après une orientation en Esat par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

[A LA UNE LOCAL](#) [TRANSPORTS](#) [LUSSAC-LES-CHÂTEAUX](#) [ADRIERS](#) [MONTMORILLON](#) [VIENNE ET GARTEMPE](#)

RÉDACTION



SES DERNIERS ARTICLES

- > **ABONNÉS** [Le conseil municipal de Prahecq consacré au plan de financement des projets 2023](#)
- > **ABONNÉS** [Queaux : un projet original et ludique de bac à chaînes](#)